

toutes sortes dues aux évaporations, aux infiltrations, etc., non plus que des pertes dans la captation de l'énergie, dues aux formes mêmes du sol, et aux irrégularités des précipitations, fournit cependant, comparé aux 60 milliards de chevaux-heures qui représentent l'énergie attribuée aux débits caractéristiques moyens des cours d'eau, un aperçu intéressant sur la supériorité, à surfaces égales, du système de l'aménagement direct des bassins montagneux imperméables.

En résumé, en tenant compte de la double marge correspondante : 1° à l'utilisation progressive des débits intermittents d'une durée inférieure à six mois ; 2° à la création de réserves dans les bassins montagneux imperméables, il semble qu'on puisse espérer tirer des ressources hydrauliques de la France une quantité d'énergie bien supérieure aux 40 ou 60 milliards de chevaux-heures qui correspondent à la totalité du charbon consommé.

Est-ce là une raison de penser que la Houille blanche est destinée à se substituer intégralement à la Houille noire ?

Les statistiques ne permettent guère, comme on va le voir, d'escompter une éventualité semblable.

(A suivre.)

René TAVERNIER,

Inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite.

PREMIER CONGRÈS GÉNÉRAL DU GÉNIE CIVIL NATIONAL ET INTERALLIÉ à Paris (1917-1918)

Personne ne se fait d'illusions sur les difficultés qu'auront à surmonter notre Industrie et notre Commerce après la guerre, quelles que soient les conditions de paix que nos armes nous permettront d'imposer.

Les Allemands s'apprêtent à prendre une revanche sur le terrain industriel, grâce à une organisation dont nous avons déjà éprouvé la force irrésistible. Etroitement solidarisés, ils ne constituent pour ainsi dire qu'une seule Société de Production, qu'une unique Maison de commerce, redoutable « militarisme commercial » comme l'a appelé M. Clémentel.

Si les Français n'y prennent pas garde, s'ils s'obstinent dans leur individualisme étroit, s'ils ne renoncent pas au stérile antagonisme de leurs efforts, ils seront une proie facile pour un ennemi si étroitement uni et discipliné.

Nous devons, sans perdre une minute, nous préparer à la défensive, et c'est là le but essentiel que s'est proposé le Congrès Général du Génie Civil. C'est dans l'espoir de rallier tous les Français que le Congrès fait appel à tous les savants, aux administrateurs techniques et financiers, aux ingénieurs, aux industriels et aux agriculteurs de tous rangs pour déterminer les règles sévères d'union sacrée qui s'imposent à notre patriotisme, si nous ne voulons pas succomber à la guerre économique.

Le Congrès ne négligera pas de fonder sur des bases solides l'apprentissage et l'enseignement professionnel à tous les degrés. Il fera la guerre aux gaspillages d'énergie, d'intelligence, de main-d'œuvre, étudiera le taylorisme et les salaires modernes, cherchera des formules de conciliation à la lutte de classes. Spécialisation des manufactures, hygiène et prévoyance sociale, régime bancaire, statuts miniers, grands travaux publics, propriété industrielle, tous ces problèmes trouveront leur solution rationnelle et équitable.

Le salut de l'industrie française est en jeu ; tous les producteurs comprendront la nécessité de rompre avec nos anciennes erreurs et répondront sans hésiter à l'appel que leur adresse le Comité d'Organisation du Congrès.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONGRÈS

SON BUT. — Les buts du premier Congrès du Génie Civil sont nettement définis par son sous-titre « Assises Générales de l'Indus-

trie pour l'Étude et la Mise en Œuvre des Programmes d'Après-Guerre ». Notre pays en effet va, plus encore que nos Alliés, se trouver, dès la cessation des hostilités, en présence de difficultés considérables qu'il faut nous préparer dès maintenant à résoudre avec méthode et suivant un plan bien réfléchi, car nous savons que de leur côté nos ennemis ont déjà pris toutes leurs dispositions pour continuer la lutte sur le terrain économique.

Que de problèmes à examiner ! Avant tous autres, ne devons-nous pas une attention immédiate à la reconstruction, dans les régions envahies, de nos villes odieusement dévastées, au relèvement de nos usines anéanties, et à la remise en état de culture des champs bouleversés ? Il faut non seulement faire vite, mais encore profiter de toutes les conquêtes récentes du Génie Civil, de l'urbanisme et de l'hygiène des habitations pour que la reconstruction apporte par sa perfection un léger dédommagement aux victimes des barbares. Il y a là une première œuvre de solidarité et de réparation à laquelle personne ne marchandera son intelligence ni ses efforts.

Mais à côté de ce programme, auquel le Congrès ne faillira pas, il faut aussi songer, au redressement presque intégral de notre édifice industriel tout entier.

L'industrie française doit se mettre résolument sous l'égide de la science ; elle doit se dire que désormais il n'est aucune entreprise qui puisse prospérer en dehors des voies tracées par la haute technique appliquée, aucune industrie qui puisse se dispenser d'un contrôle mécanique, physique ou chimique, aucune branche des Arts et Manufactures qui puisse faire fi des méthodes modernes de spécialisation, de solidarité professionnelle et de discipline dans la production qui ont fait la force de nos adversaires.

Pour que notre industrie redevenue puissante, elle a à résoudre les multiples problèmes de main-d'œuvre et de salaires, d'organisation persévérante de la motoculture, d'industrialisation généralisée des produits du sol et du sous-sol, de réglementation des mines, des carrières et des forces hydrauliques naturelles, de révision des voies ferrées, d'outillage des ports, d'instruction technique et professionnelle à tous les degrés, d'hygiène et de prévoyance, de propriété industrielle, de législation interalliée unifiée, de création de banques d'affaires, etc...

Nous devons encore seconder ou provoquer en France, ou éventuellement chez nos Alliés, la création de nouvelles industries et chercher l'ouverture de débouchés extérieurs, étude qui nous conduit naturellement à trouver des terrains d'entente avec nos Alliés, à nous concerter étroitement avec eux pour nous compléter les uns les autres, pour échanger nos spécialités, et enfin pour nous défendre efficacement contre les exportations à tous prix et contre l'envahissement méthodique de nos ennemis.

En un mot si le Génie civil a aujourd'hui plus que jamais l'obligation d'encourager tous les progrès techniques, de mettre au point les savantes conceptions de nos inventeurs et de favoriser l'outillage qui économise la main-d'œuvre, ses études les plus urgentes doivent pourtant se tourner du côté des problèmes généraux d'organisation et de réorganisation de toutes nos industries, car ils priment tous les autres. Ce sera là le programme essentiel du premier Congrès du Génie Civil.

SON ORGANISATION. — Ainsi définie, la proposition du Congrès a rallié l'unanimité des suffrages de toutes les Sociétés savantes ou techniques dont l'appui a été sollicité. Le Congrès répond donc bien aux nécessités de l'heure présente, et il s'agit maintenant de l'organiser.

Tout en se réclamant du concours de toutes les collectivités se rattachant à l'industrie, le Congrès ne répondrait pas à la généralité de son programme, à la fois national et interallié, s'il se bornait à créer une sorte de Fédération temporaire de toutes ces collectivités et il risquerait de se heurter à des questions de prééminences. C'est à titre individuel que chacun doit nous apporter son concours.

C'est une mobilisation générale momentanée de tous nos savants, ingénieurs, techniciens, praticiens et administrateurs industriels, en vue d'unir toutes les forces vives de la France pour

une action commune et irrésistible. Nous verrons plus tard s'il importe d'assurer soit une périodicité régulière, soit même une permanence à ces assises solennelles.

Les nécessités que nous avons exposées nous obligent à constituer le premier Congrès en deux sessions distinctes quoique solidaires. Dans la première, qui se tiendra en novembre prochain, seront abordées toutes les questions purement nationales, lesquelles présentent un degré d'urgence tel que nous ne devons pas attendre la cessation des hostilités pour les discuter.

Un peu plus tard, à une date qui ne pourra être déterminée que d'après les événements militaires, la deuxième session examinera tous les problèmes à résoudre avec le concours des Alliés. On comprend facilement que l'organisation de cette session interalliée demande des préparatifs beaucoup plus longs et qu'il y aurait inconvénient à différer si longtemps notre session nationale. Mais les mêmes congressistes qui auront participé à la première session tiendront à revenir à la seconde, car, dûment instruits et mûris par les travaux de novembre, ils seront mieux à même de soutenir la discussion avec nos Alliés pour aboutir à des mesures pratiques autant qu'empreintes d'une juste réciprocité.

D'ailleurs nous inviterons nos Amis et Alliés à tenir eux aussi une session nationale préalable chez eux. Les controverses ultérieures y gagneront beaucoup en clarté et en loyauté.

DIVISION DES TRAVAUX

PREMIÈRE SECTION. — Travaux publics et Constructions civiles

Président : M. BECHMANN. — Vice-Présidents : MM. Jean FOUGEROLLE et G. HERSENT.

Cette section s'est fractionnée en quatre sous-sections.

La première sous-section, présidée par M. BECHMANN avec M. LEBREC, comme vice-président, consacrée aux grands travaux publics, a retenu les questions que voici :

Les ports maritimes. — La navigation intérieure. — La houille blanche. — Le tunnel sous la Manche. — L'organisation des travaux publics aux colonies.

La deuxième sous-section, Matériaux de construction, présidée par M. MESNAGER, avec M. ETÈVE, comme vice-président a nommé une Commission pour le cahier des charges en vue de rechercher l'unification et la simplification. Cette question, très importante, a été subdivisée de la manière suivante :

Cahier des charges en général. — Unification des types et standardisation. — Matériaux de construction. — Calcul des constructions.

La troisième sous-section est présidée par M. HERMANT, M. BORDEREL, vice-président. Elle s'occupe plus particulièrement des Constructions civiles. Les questions qu'elle traite sont les suivantes :

Reconstitution des régions dévastées par la guerre. — Instruction et éducation professionnelle. — Rapport du capital et du travail. — Organisation méthodique des ateliers et chantiers. — Groupement international des industries du bâtiment. — Enquête sur la situation des industries du bâtiment.

Enfin, la quatrième sous-section est consacrée à l'Urbanisme, sous la présidence de M. RISLER ; M. AUBURTIN, vice-président. Le programme du travail est arrêté comme suit :

Abattoirs (vianderie, entrepôts frigorifiques). — Reconstitution des villages. — Spécialisation des quartiers dans les villes. — Enquête sur le logement du travailleur rural.

DEUXIÈME SECTION. — Industries des Transports

Président : M. le colonel RENARD. — Vice-Président : M. SUSS

Elle est formée de quatre sous-sections.

La première sous-section : Chemins de fer : Président, M. SUSS ; vice-président, M. MOUTIER. Elle a retenu cinq questions :

Voies ferrées ayant un caractère d'intérêt collectif. — Traversées des chemins publics par les voies ferrées industrielles. — Simplification des formalités pour l'obtention des voies ferrées d'intérêt particulier ou public. — Unification de tout le matériel fixe et roulant. — Electrification des voies ferrées.

La deuxième sous-section, présidée par M. le Commandant CLOAREC avec M. Jean HERSENT, comme vice-président, a déjà, jusqu'ici, étudié les questions suivantes :

Navigation maritime et constructions navales. — Les ports. — La navigation intérieure. — Les industries de la pêche. — Utilisation des forces des marées. — Etude des moyens propres à développer l'emploi des moteurs à combustion interne dans la marine marchande. — Liaison des voies navigables avec les voies ferrées.

La troisième sous-section : Automobilisme, est présidée par M. PÉRISSE ; vice-président, M. CEZANNE.

La sous-section a divisé son programme de travaux en deux catégories : Catégorie A. — Questions industrielles (fabrication, standardisation, méthodes de travail, de production) ; Catégorie B. — Questions commerciales (vente, échange, douane, taxe, cartels de production).

La quatrième sous-section : Aéronautique, présidée par le Colonel RENARD, avec M. SOREAU, comme vice-président, a retenu les questions suivantes :

1° Formation des Ingénieurs et des employés techniques de l'aéronautique. — 2° Les moteurs d'aviation (cette question sera traitée par une Commission). — 3° Les possibilités de l'aviation après-guerre.

Enfin, sur l'initiative de plusieurs membres, une cinquième sous-section, va être constituée pour s'occuper du Tourisme.

TROISIÈME SECTION. — Mécanique, Moteurs, Machines-Outils

Président : M. LÉON MASSON. — Vice-président : M. SAUVAGE.

Première sous-section. — Président : M. SAUVAGE et Vice-Président : M. MASSON :

Généralisation du système métrique. — Standardisation des organes et filetages. — Laboratoires d'essais, recherches et conseils. — Appareils et instruments de précision.

Deuxième sous-section. — Président : M. NICLAUSSE et Vice-Président : M. DE LA VALETTE. — Générateurs. — Moteurs.

Troisième sous-section. — Président : M. ERNAULT et Vice-Président : M. DE FRÉMINVILLE. — Machines-outils pour le fer et le bois.

Quatrième sous-section. — Président : M. DANZER et Vice-Président : M. N... — Filatures, tissages, imprimerie, papeteries, etc.

QUATRIÈME SECTION. — Mines et Métallurgie

Président : M. COURIOT. — Vice-Président : MM. GRUNER et FRANÇOIS. — Les sous-sections sont :

Première sous-section. — Les Mines, Président : M. COURIOT ; Vice-Président : M. GRUNER.

Son programme est : Main-d'œuvre minière. — Maisons ouvrières (matériaux). — Matériel de mines (standardisation). — Bois d'abatage.

Deuxième sous-section. — La Métallurgie du fer, Président : M. PRALON ; Vice-Président : M. FAYOL.

Son programme est : Approvisionnement des usines en combustible et minerais. — Unification des profils. — Unification des cahiers des charges. — Spécialisation des usines. — Transformation du métal. — Le fer-blanc. — Construction d'outillage mécanique. — Utilisation des sous-produits, spécialement de la carbonisation. — Placement des fers, fontes et aciers après-guerre.

Troisième sous-section. — La Métallurgie des autres métaux que le fer, Président : M. GUILLET ; Vice-Président : M. VÉSIER.

Cette sous-section a arrêté son programme de la manière suivante : Métallurgie du cuivre. — Alliage de cuivre (alliage laminé et moulé). — Plomb et argent pour désargentation. — Zinc et cadmium. — Nickel. — Etain. — Antimoine. — Aluminium. — Or et argent. — Travail de l'or. — Platine. — Métaux secondaires et alliages ferro-métalliques. — Industries des transformations. — Utilisation et marché du mercure.

En ce qui concerne cette sous-section, M. GUILLET a proposé le plan suivant pour les rapports : a) Etat de ces métallurgies avant la guerre. — b) Développement pendant la guerre. — c) Développement possible de l'après-guerre.

Enfin, M. GUILLET se propose également de faire traiter par cette sous-section, en commun avec la deuxième sous-section :

Les laboratoires dans l'industrie de la métallurgie. — Les cahiers des charges dans l'industrie de la métallurgie.

CINQUIÈME SECTION. — *Physique et Chimie industrielles*

Président : M. MARCHIS. — Vice-Président : M. PAGES

Jusqu'à présent, cette section a fait plusieurs réunions plénières dans lesquelles elle a traité des sujets d'ordre général. Des rapports ont même été déjà discutés, l'industrie chimique ayant souvent des difficultés et des luttes avec l'Administration, surtout au point de vue de l'hygiène et des plaintes des voisins. Une étude d'ensemble sur les rapports du public industriel avec l'Administration a conduit à la présentation d'un travail très important sur la création d'un Conseil d'Etat technique de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture.

Elle a, en même temps, adopté une motion relative à la création d'un Institut international de Chimie.

Le froid. — Les nouvelles méthodes chimiques, catalyse, synthèse, électro-chimie. — La défense contre l'Allemagne.

SIXIÈME SECTION. — *Electricité*

Président : M. JEAN REY. — Vice-Présidents : MM. GIRARDEAU et MILDÉ

Cette section n'a pas trouvé nécessité de se sous-sectionner. Elle a retenu les quatre questions suivantes jusqu'à présent :

Utilisation des forces naturelles pour la production de l'énergie électrique. — Amélioration des moyens de transport par l'électrification. — Approvisionnement et répartition des matières premières nécessaires à l'industrie électrique. — Amélioration des moyens de communication télégraphique et téléphonique.

Cette section entend faire l'étude de la deuxième question en commun avec la section des « Transports ».

SEPTIÈME SECTION. — *Génie rural et Industries agricoles*

Président : M. LINDET. — Vice-Président : M. LOREAU

Cette section a décidé d'étudier : Les procédés adoptés pour assurer le développement de la culture mécanique. — Les écoles professionnelles de mécanique agricole. — Les bureaux d'Ingénieurs-conseils en matières agricoles. — Les relations agricoles de la France et des colonies. — Le développement de l'urbanisme en agriculture. — La reconstitution des sucreries en régions envahies. — Remembrement de la propriété. — Emploi de l'électricité en agriculture. — Concentration des usines agricoles. — Création de nouvelles industries agricoles.

Enfin, constitution d'une Commission pour étudier la question agricole au Maroc.

Telle est la situation des travaux dans les sections techniques. Nous rendrons compte prochainement des projets des sections économiques qui ont été respectivement comme présidents : MM. VICTOR CAMBON, RISLER et MAINIÉ.

Nous rappelons en terminant que, dans quelque temps, le Comité d'Organisation procédera à la constitution du bureau définitif du Congrès, et que les Présidents des Sections du Congrès seront élus seulement au moment de la session par les Membres composant chaque section.

L'on n'en est encore qu'aux études préparatoires; c'est-à-dire que les sections organisatrices actuelles acceptent toutes les collaborations qui s'offriront à elles et qu'en particulier chacun est libre de leur adresser des propositions pour les questions qui paraîtraient bonnes à mettre à l'ordre du jour.

HUITIÈME SECTION. — *Organisation rationnelle du travail industriel*

Président : M. V. CAMBON. — Vice-Président : M. PAUL BESSON

Première sous-section. — Président : M. CAMBON ; Vice-Président : M. PAUL BESSON.

Elle est consacrée particulièrement à l'organisation du travail, l'étude de la main-d'œuvre et des salaires, le meilleur emploi de l'effort, le taylorisme, l'organisation de la direction des usines.

Le rapport, confié à M. DE FRÉMINVILLE, a déjà été discuté et adopté dans ses grandes lignes.

Deuxième sous-section, relative à l'Enseignement technique et professionnel à tous les degrés et à l'Apprentissage. — Président : M. GABELLE ; Vice-Président : M. GUILLET.

Les rapports ont été confiés : A M. L. GUILLET pour l'enseignement technique supérieur. — A M. EYROLLES pour l'enseignement professionnel secondaire. — A M. KULA pour l'enseignement professionnel primaire et l'apprentissage. Ce rapport a déjà été lu et discuté. M. KULA a montré la nécessité d'une période de préapprentissage au sortir de l'école primaire.

Troisième sous-section, sur le Rôle des banques et la Production. — Président : M. PAUL DELOMBRE ; Vice-Président : M. H. HAUSER.

Des rapports ont été confiés : A M. H. HAUSER, sur la modification de l'article 419 du code pénal (coalitions et accaparement), et à M. Raphaël Georges LÉVY, Banques et Crédit.

Quatrième sous-section. — Main-d'œuvre coloniale : Président : M. le baron d'ANTHOUCARD ; Vice-Président : M. CHAILLEY-BERT. — Le rapport a été confié à M. CHAILLEY-BERT.

NEUVIÈME SECTION. — *Hygiène et Prévoyance sociale.*

Président : M. RISLER ; Vice-Présidents : MM. EYROLLES et MAMY

La première sous-section. — Président : M. MAMY ; Vice-Président : M. BERTRAND, se consacre à la protection des ouvriers contre l'alcoolisme, la tuberculose, les poussières et les vapeurs dangereuses, les accidents du travail.

La deuxième sous-section. — Président : M. LUCIEN DELMAS ; Vice-Présidents : MM. MABILLEAU et SENLY, étudie les institutions de prévoyance, assurances et retraites.

Enfin, la troisième sous-section. — Président : M. RISLER ; Vice-Présidents : MM. EYROLLES, VILLAIN et JAUSSELY, a pour programme les habitations ouvrières, l'éducation ménagère et jardinière, les distractions ouvrières, les économats et les coopératives.

La section a réparti les rapports suivant : M. PAUL BUREAU, sur la dépopulation ; M. MAMY : Moyens préventifs contre les accidents ; M. DE JAER : L'alcoolisme (rapport déjà lu et approuvé) ; M. SENLY : La tuberculose ; M. BELLOM : Assurance d'invalidité ; M. L. DELMAS : Accidents arrivés par faits de guerre ; risques de guerre dans l'agriculture ; M. FR. VILAIN : Enseignement ménager.

DIXIÈME SECTION. — *Législation industrielle*

Président : M. F. MAINIÉ ; Vice-Présidents : MM. R.-G. LÉVY, ALLART, RATEAU, MAURICE DUCHESNE

La première sous-section est consacrée à la propriété industrielle. — Président : M. ALLART ; Vice-Président : M. TOULON.

Elle a pour programme l'uniformisation des lois industrielles et commerciales, la propriété industrielle, les brevets d'invention, les marques de fabrique, les marques collectives.

M. F. BOURDIL a été nommé rapporteur pour la réforme de la loi de 1844 (brevets), avec indication que le rapport doit envisager : l'examen préalable, la durée et les taxes, les déchéances et licence obligatoire, l'expropriation, la brevetabilité des produits chimiques et les inventions intéressant la Défense Nationale.

M. MAINIÉ, pour les marques collectives, et M. VAUNOIS, pour les indications de provenance.

La deuxième sous-section a pour président M. Raphaël-Georges LÉVY.

Elle s'occupe des lois économiques, notamment des cartels de production, du crédit industriel et des banques d'exportation.

M. MAINIÉ a annoncé la présentation prochaine d'une étude faite en collaboration avec M. E. BARBET et avec M. Victor CAMBON, sur la nécessité de généraliser les syndicats coopératifs et sur leur organisation légale.

M. de PIANELLI a présenté un rapport très applaudi sur la Mobilisation de la propriété foncière.

M. BELLOM est chargé d'un rapport sur le Contrat de travail.

La troisième sous-section, Président : M. RATEAU, et Vice-Président : M. COMPÈRE, étudie les lois techniques, notamment le régime des industries, les lois et règlements relatifs à la force motrice hydraulique, à l'établissement de réseaux électriques, à l'exploitation des mines, au traitement des eaux résiduaires, à la salubrité, etc.

M. TOULON est chargé de rapporter la proposition qu'il a faite d'établir en France de vastes réseaux de transport d'énergie électrique, analogues aux réseaux de chemins de fer.

La quatrième sous-section, *Président* : M. F. MAINIÉ, s'occupe de lois diverses.

Lois relatives à la réorganisation des pays envahis ; nouveau cadastre, bornage, remembrement des propriétés.

Organisation de ports francs et construction maritime.

Enfin elle reçoit et continuera à recevoir les vœux et projets de loi résultant des délibérations des sections techniques.

M. BELLOM a présenté un projet de loi (déjà déposé) sur l'Enseignement professionnel.

M. MAINIÉ s'est chargé d'un rapport sur la confection des lois industrielles, économiques et techniques.

Telles étaient à fin août, les grandes lignes des travaux des sections économiques. Quant aux sections techniques, elles ont développé méthodiquement leurs programmes et plusieurs d'entre elles apparaissent comme devant prendre une importance considérable. Elles ont étudié à leurs points de vue professionnels spéciaux les grands problèmes placés à la base du Congrès, et leurs conclusions éclaireront le travail plus général des sections 8, 9 et 10.

Ainsi la première section (Travaux publics) a poussé à fond l'étude d'un projet de loi établissant l'obligation de l'apprentissage, d'un projet de contrat d'apprentissage, d'un projet d'atelier-école pour les organisations du bâtiment, d'un programme concernant l'éducation et l'instruction professionnelles, l'organisation des rapports du travail et du capital, l'organisation méthodique des ateliers et chantiers, le groupement général des intérêts relatifs au bâtiment.

On ne peut qu'applaudir à tous ces travaux préparatoires qui sont du meilleur augure pour le succès du Congrès, c'est-à-dire pour l'expansion économique de toutes nos industries.

L'énoncé développé ci-dessus n'est nullement limitatif, le Comité d'organisation continue à faire appel à toutes les interventions personnelles et à toutes les initiatives sur les mesures de réorganisation industrielle ou économique ; les sections mettront à leur ordre du jour toutes les questions qui leur paraîtront répondre au programme du Congrès Général du Génie civil.

DIRECTION DU CONGRÈS. — Il va sans dire que nous comptons obtenir le haut patronage des gouvernements alliés, comme nous avons déjà celui de notre Gouvernement, et que nous saurons donner aux savants illustres de chaque pays les places d'honneur qui leur reviennent dans la direction de nos travaux.

Personne ne peut douter de l'accueil qui sera fait à notre invitation par nos vaillants et fidèles Alliés, et de l'empressement avec lequel, après une pareille guerre, sera accepté le rendez-vous général à Paris.

Le premier Congrès Général du Génie Civil à Paris est assuré du succès, aussi bien dans sa session Nationale que dans sa session définitive interalliée. Tout le monde comprendra que le temps du particularisme étroit et jaloux sont finis, qu'une atmosphère irrésistible d'association et de mutualité doit noyer toutes les querelles mesquines qui aboutissaient à la stérilité des efforts, à l'annihilation des énergies. Personne ne voudra marchander sa collaboration morale et matérielle, car son abstention en de pareilles circonstances pourrait être taxée de désertion.

Nous espérons donc que les bulletins d'adhésion seront signés sans hésitation et qu'ils seront retournés sans délai, munis de toutes les indications utiles, à l'Hôtel de la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche, à Paris.

M. Raymond POINCARÉ, Président de la République, a daigné accorder sans réserve son haut patronage au Congrès général du Génie Civil. Il en a beaucoup approuvé les lignes de conduite et a vivement engagé le Bureau du Comité d'organisation à faire vite, tous les problèmes économiques que nous avons à résoudre ayant un caractère de grande urgence pour le bien de l'industrie française.

M. Léon BOURGEOIS, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, M. CLÉMENTEL, Ministre du Commerce et de l'Industrie, et

M. LOUCHEUR, Sous-Secrétaire d'Etat, ont mis le même empressement à nous donner leur haut patronage, et ils ont mis à la disposition du Comité d'organisation toute la documentation de leurs bureaux et de leurs services techniques.

De si hauts encouragements assurent le succès du Congrès, et ils ont déjà produit leur effet en stimulant l'ardeur des organisateurs.

En effet, plus de 800 membres nous ont déjà apporté leur *collaboration effective*, soit au sein du Comité, soit dans les sections et sous-sections qui se sont réparti le travail. De nombreuses réunions ont eu lieu, et nous allons pouvoir mettre les lecteurs au courant des principes généraux qui s'en dégagent, ainsi que des questions qui ont été mises à l'étude dans les diverses spécialités.

En thèse générale, toutes les Sections ont été d'accord pour envisager avant tout le côté économique dans toutes les questions à retenir. Si l'on fait un examen d'ensemble impartial de nos industries pour les comparer à celles de l'ennemi, l'on peut affirmer qu'en général notre technique et notre science industrielle ne sont nullement inférieures. Mais ce qui a déprimé notre industrie, c'est surtout notre manque d'organisation commerciale, notre défaut de spécialisation, de solidarité professionnelle, le mauvais esprit parfois de la main-d'œuvre, la défiance des capitaux, l'inaction des banques, l'outillage défectueux des ports et l'insuffisance des moyens de transports, tous vices généraux auxquels il importe de porter remède d'une façon radicale.

Ajouter à cela l'étude de tous les moyens propres à éviter les gaspillages de toutes sortes, pertes de temps, de sous-produits, de transports inutiles ; dispersion d'efforts et d'énergies, autrement dit approfondir dans toutes les directions la science de l'entière utilisation de l'effort intellectuel et matériel. Instruction professionnelle à tous les degrés, sans oublier la mécanique et la technique agricole pour intensifier les productions du sol et leur manufacturation. Enfin, toutes les mesures philanthropiques et de protection paternelle vis-à-vis de la main-d'œuvre, c'est-à-dire tout ce qui concerne la prévoyance sociale.

Tels sont, en quelques mots, les buts principaux vers lesquels se dirige définitivement le Congrès.

Le fractionnement en dix sections, dont sept techniques et trois économiques, a été conservé tel quel, comme répondant bien au programme et aux besoins ; seuls les sous-sectionnements ont subi quelques modifications qui vont être indiquées, tout en relatant les travaux déjà distribués.

Comme méthode de travail les sections ont presque unanimement choisi la suivante : La question est tout d'abord remise à un rapporteur compétent chargé d'en faire une première étude d'ensemble et de réunir toute la documentation nécessaire. Ce rapport est ultérieurement lu, discuté, amendé, soumis à l'examen des sections économiques ou techniques suivant le cas pour être enfin imprimé et remis aux Congressistes avant la réunion définitive du Congrès.

Chacun, avant d'arriver aux séances des sections du Congrès, sera censé avoir lu les rapports, de telle manière qu'on se dispensera de les lire en séance pour éviter toute perte de temps, et l'on abordera tout de suite la discussion.

Les sections techniques et économiques ont nommé déjà la plupart de leurs délégués devant leur servir d'agents de liaison avec les sections économiques, puisque, en dernière analyse, tous les problèmes doivent être résolus au triple point de vue de l'organisation rationnelle du travail, de la prévoyance sociale et des réformes législatives qui s'imposent.

Tout ce mécanisme opératoire est maintenant au point, et il y a lieu d'espérer les meilleurs résultats pratiques de cette méthode de travail.

POUR LE COMITÉ D'ORGANISATION

Le Secrétaire Général

E. BARBET

Anciens Présidents de la Société des Ingénieurs Civils de France

Le Président

P. BODIN

Adresser toutes propositions ou demandes à l'hôtel des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, Paris (9^e).

LA SOCIÉTÉ DE CHIMIE INDUSTRIELLE

Il vient de se fonder sous ce nom, à Paris, une Société qui a pour but, selon l'article 1^{er} de ses statuts :

De contribuer à l'expansion de l'industrie chimique dans tous ses domaines ; de grouper tous les chefs d'industrie, professeurs, ingénieurs, chimistes, etc., qui y sont intéressés ; de contribuer aux progrès de la Chimie industrielle, tant au point de vue économique qu'au point de vue scientifique.

Sa durée est illimitée. Son siège social est à Paris.

Fondée pour établir une liaison permanente entre la Science et l'Industrie, cette association groupe déjà les notabilités des diverses régions de notre pays. Son Conseil d'administration comprend les personnalités les plus éminentes de l'industrie. Le Comité de Rédaction de ses publications est composé des noms les plus marquants de la science. C'est en quelque sorte l'alliance de toutes les forces vives de la France, unies pour agir en commun.

Son Conseil d'administration a pour présidents d'honneur :

M. A. HALLER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences, directeur de l'École de Physique et de Chimie industrielles de Paris, et M. H. LE CHATELIER, membre de l'Institut, inspecteur général des Mines, professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Son bureau est ainsi constitué :

Président : M. Paul KESTNER, industriel, vice-président de la Société Industrielle du Nord.

Vice-présidents : M. Félix BINDER, ingénieur-chimiste, administrateur de la Société Franco-Russe de Produits chimiques ; M. DUCHEMIN, industriel, secrétaire général du Syndicat général des Produits chimiques ; M. MATIGNON, professeur au Collège de France ; M. STAUB, ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur principal de la Compagnie de Saint-Gobain.

Secrétaire général et secrétaire-adjoint : M. Jean GÉRARD, ingénieur-chimiste, président de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France, et M. ENGEL, ingénieur-chimiste, secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut de Chimie appliquée de Paris.

Une Revue technique constituera l'organe officiel du groupement qui va prochainement être reconnu d'utilité publique et servira de trait d'union entre tous ses membres. Destinée à les tenir au courant, non seulement des travaux de nos compatriotes, mais encore des nouvelles recherches scientifiques qui sont entreprises dans les différents pays, elle s'attachera à élargir de plus en plus le domaine des interventions pratiques de la Chimie.

Produire et exporter, tels seront les principes qui inspireront tous les travaux de la Société. Pour accroître notre chiffre d'affaires à l'étranger, non seulement il sera indispensable de fabriquer et de jeter, en quantités énormes, sur les marchés mondiaux les produits français, mais encore, il sera nécessaire qu'ils soient de qualité excellente et que leurs prix, tout en restant rémunérateurs, soient assez séduisants pour capter les clientèles.

La place prépondérante prise par la Chimie dans l'organisation de la Défense nationale et le rôle, plus important encore, qu'elle sera appelée à jouer, après la guerre, dans le relèvement de la France, justifient la création de la *Société de Chimie Industrielle* qui, déjà, participe avec efficacité à la rénovation de notre puissance économique.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

La *Société de Chimie industrielle*, 49, rue des Mathurins, Paris (8^e). — Tél. Central 35-25.

L'UTILISATION DES FORCES HYDRAULIQUES EN ITALIE

Elle est à l'ordre du jour et s'impose par suite du manque de charbon.

Les facilités accordées par le gouvernement favoriseront sans doute l'emploi des forces hydro-électriques disponibles et on pourra désormais enregistrer régulièrement de nombreuses demandes de concessions d'eau pour usages industriels.

Voici une première liste de demandes ayant obtenu un avis favorable du *Conseil Supérieur des Eaux*, publiée par notre confrère italien, *l'Industria Elettrica*.

DEMANDES DE CONCESSION AYANT OBTENU UN AVIS FAVORABLE :

« Società Acciaierie e Ferriere lombarde » dérivation du torrent Venina (Sondrio).....	7.000 HP.
« Ditta Francesco Barnabo » dérivation du Piave près du pont de Cidolo (Belluno).....	4.722 HP.
« Società Ferriere di Voltri » dérivation des torrents Remulo, Rabbia et Gallinera (Brescia).....	26.000 HP.
« Ditta De Caria » pour augmentation de dérivation du Liri (Caserta).....	156 HP.
« Comitato di risparmio popolare Palenese » dérivation de l'Aventino (Chieti).....	133 HP.
« Ditta Vivarelli » pour variation dans la dérivation du Reno (Florence).....	58 HP.
« Ballerio-Costa-Baroni » pour dérivation de l'Arda (Plaisance)	1.230 HP.
« Società Ligure-picena » pour dérivation du torrent Castellano (Ascoli Piceno).....	1.250 HP.
« Eredi Berardi » pour dérivation du Tronto (Ascoli Piceno).....	1.066 HP.
« Società Conti » pour dérivation du Vomano (Térame)	86 HP.
« Società Elettrica Rovigo » pour variation à la dérivation du Rovico (Florence) déjà exploitée..	119 HP.

DEMANDES ADMISES A L'INSTRUCTION :

« Marinetti e Società Colonificio Bustese » (deux demandes) pour dérivation du Serio (Bergame)..	881 HP.
« Ditta Danti e C. » pour augmentation de la dérivation du Rio S. Rocco (Modène).....	1.728 HP.
« Omodeo-Breda » dérivation du torrent Pacoulla confluent du Lys (Turin).....	308 HP.
« Imprese Elettriche Conti » pour dérivation du Toce entre Premia et Crodo (Novara).....	3.491 HP.
« Pitter » pour dérivation du Tagliamento dans la Commune de Cavazzo Carnico (Udine).....	10.291 HP.
« Commune de Bassano » pour dérivation du Brenta à Bocche di Oliero (Vicence).....	10.720 HP.
	9.692 HP.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel Pratique des nouveaux Impôts (Loi du 31 Juillet 1917) par M. Paul BOUGAULT, *Avocat à la Cour d'Appel de Lyon*. Jules REY, édit., 23, Grande-Rue, GRENOBLE. Franco : 12.50.

Au moment où tous les hommes d'initiative concentrent leurs efforts pour l'action d'après-guerre qui doit rétablir la prospérité de la France, il n'est pas mauvais de jeter un coup d'œil sur le revers de la médaille, les sacrifices que la Nation doit demander aux artisans de sa richesse à reconstituer et qui s'appellent les *impôts nouveaux*. Tous les patriotes s'y soumettront de grand cœur, mais à la condition d'y voir clair dans le fourré qui pousse, extraordinairement touffu, des nouvelles lois fiscales.

C'est dans le but de leur fournir ce guide nécessaire que nous conseillons à nos Lecteurs le nouveau livre de notre collaborateur M^e Paul BOUGAULT. Tous ont gardé le souvenir de la clarté de ses exposés juridiques et de la sûreté de ses déductions.

Ce livre empreint des mêmes qualités que les précédents, traite les questions suivantes : 1^o Contributions supprimées. Contributions maintenues. — 2^o Impôts de remplacement. — 3^o Impôts nouveaux (le bénéfice agricole ; les traitements publics et privés, les indemnités, les émoluments, les salaires et les rentes viagères ; les bénéfices des professions libérales qui n'étaient point touchées autrefois ; les revenus des créances, dépôts en banque, cautionnement). Les dégrèvements. Ceux-ci étant à solliciter dans un délai fixe, le dernier chapitre en indique les formes voulues.

L'Imprimeur-Gérant : P. LEGENDRE.